

Union patronale suisse
Monsieur
Hans Rudolf Schuppisser
Case postale
8032 Zurich

Lausanne, le 13 mai 2004

S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2004\POL0423.DOC
MAP

1^{ère} révision de la LPP – Modification de l'OPP2 – Etape 2 – Procédure de consultation

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 7 avril 2004 à propos du sujet mentionné sous rubrique et vous en remercions.

Nous relevons simplement que le projet qui nous est présenté a pour but d'adapter les ordonnances OPP1, OPP2, OPP3, OLP et OFG à la 1^{ère} révision de la LPP. Nous n'avons pas de remarques particulières à formuler quant au contenu de ces adaptations, qui nous paraissent nécessaires au vu des nouveautés introduites le 3 octobre 2003 dans la LPP.

En vous remerciant de votre consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay
Directeur adjoint

Mathieu Piguet
Sous-directeur